

Travailler en Bretagne

La crise sanitaire du printemps a mis à vif une crise économique et sociale larvée, **la fin d'un cycle** qui porte certes un emploi encore nombreux, mais dans des conditions discutables et selon des perspectives de court terme.

Car le « modèle » breton n'est en réalité pas très breton. L'économie bretonne est complètement façonnée par **l'organisation mondialisée** de l'économie actuelle. Ainsi plus de 80 % de l'activité agricole est orientée vers l'export, et le modèle industriel dominant est fondé sur des organisations logistiques sans stock qui ont montré leurs limites pendant le confinement.

Il s'ensuit une conséquence lourde quant au travail. Hors des métropoles, l'emploi en Bretagne est largement marqué par des **activités à faible valeur ajoutée**, rentabilisées par un volume d'activité considérable. Cette réalité dépasse du reste le périmètre industriel, et touche aussi les secteurs primaire et tertiaire. Quant à l'industrie, elle est organisée dans les zones rurales en unités de production, avec une sous-représentation des fonctions support et des emplois qualifiés. Cette spécialisation particulière du travail pose et posera question de plusieurs manières pour l'avenir : au moment même où la génération du baby-boom part à la retraite – celle qui s'est formée « sur le tas » et assume une bonne part du savoir-faire de nombreuses entreprises – la question est de savoir comment on la remplace, quantitativement et qualitativement. Qui recrute et qui organise la formation interne pour pourvoir les emplois qualifiés par des promotions internes ? Où sont les services de ressources humaines dans les usines agroalimentaires ? Où se concentrent les équipes Recherche et Développement ?

Cette tendance bretonne est une fragilité en matière agricole et agroalimentaire, en particulier. Car au-delà de la question économique et sociale, le modèle breton interroge quant à sa **durabilité**. En parallèle, l'abandon industriel doit être stoppé, et il est question dans le débat public de relocaliser des activités industrielles dites « stratégiques » pour revenir dans une perspective de souveraineté. Cette idée doit être analysée de manière sérieuse, et non selon la caricature du courrier destiné récemment à Emmanuel Macron, qui présentait sur la question agricole ce critère comme « satisfait », alors même que la dépendance de l'élevage breton au soja brésilien est patente.

Dans ces conditions, plusieurs principes émergent comme principe d'une action régionale :

Tout d'abord, au-delà de la question de l'emploi se pose celle du **travail**. Du travail digne, de l'autonomie des acteurs économiques, de leur capacité à décider de leur destin, de leur liberté d'agir, et donc d'innover pour aller plus vite dans la transition écologique par exemple. Le sort des agriculteurs « intégrés » ne peut pas être notre horizon. Au-delà de questions de tailles d'exploitations, de pluri-cultures, se pose d'abord la question du statut réel de l'agriculteur : exploitant chef d'entreprise, ou sous-traitant salarié déguisé. C'est donc bien une autre organisation de la production qu'il faut initier.

En matière alimentaire, la puissance publique peut donner à voir un bon exemple au travers de sa consommation. Il ne s'agit pas uniquement de décréter des lycées sans viande produite à bases de protéines issues du soja, il s'agit ici de promouvoir des Plans Alimentaires Territoriaux pour

l'ensemble des restaurations publiques, scolaires, hospitalières. Et surtout d'aller au bout de la logique en accompagnant les agriculteurs dans la structuration des filières d'approvisionnement.

Car il est paradoxal que notre modèle agricole nourrisse l'équivalent de 20 millions d'êtres humains, mais pas complètement les Bretons ! Les **importations massives** de produits alimentaires dans notre région disent quelque chose du dysfonctionnement de notre modèle. Cette reconquête représente entre 10 et 15% du volume produit par notre industrie agroalimentaire, c'est donc un premier levier qu'il faut activer.

Au-delà, il faudra « désintégrer » l'agriculture et l'agroalimentaire breton. Pas au sens de détruire, bien évidemment, mais bien en créant les conditions d'une séparation claire des activités et des décisions qui vont avec. Ceci nécessite un pilotage, partagé avec les acteurs professionnels, par filière, un échéancier et des objectifs précis, quantifiables et quantifiés. Ainsi il faudra empêcher ce qui n'est pas viable, par exemple la dépendance exclusive d'un agriculteur à un intégrateur, afin d'échapper à la logique de l'industriel qui décide alors de tous les détails de la production agricole (intrants, outils, prix, collectes et régimes de sanction).

Cette voie étroite doit se construire dans l'idée d'un **pluralisme de modèles économiques**. Il n'y aura pas demain une solution unique pour toute la Bretagne et toutes les fragilités ne seront pas contournées.

Le second champ d'action est sans nul doute la **question logistique** derrière ces entreprises de production. Dans l'évolution du monde ouvrier, on a coutume de dire qu'on est passé de l'ouvrier sur une chaîne de production dans une grande usine à un logisticien dans une petite unité et qui travaille seul. Entre ces deux mondes, se cache l'une des raisons de l'effacement de la conscience de classe. Le Taylorisme a été uberisé, le salarié est devenu de droit ou de fait un auto-entrepreneur. Par-delà cette critique structurelle, il faut repenser la logistique industrielle pour l'organiser de manière rationnelle.

Le premier sujet à faire émerger est **l'utilisation du rail breton**. Fret et feroutage plutôt que camions sur nos routes, cela semble une évidence. Relevons d'abord la difficulté : la péninsule bretonne est traversée par deux lignes de chemins de fer, chacune portant le double flux des voyageurs (LGV et transports du quotidien), et le fret devra donc trouver sa place sur le même réseau. A ce stade seules les nuits paraissent ouvertes au fret.

Ensuite, il faudra penser une **infrastructure du fret** : quelles gares, quels espaces pour quels types d'organisation. Plus largement, la question sera nécessairement celle du point d'équilibre entre aménagement rationnel et arrêt de la tendance des économies d'échelles et du flux tendu. Cela signifiera qu'il faudra affecter des lieux, donc des surfaces, au stockage industriel. Dans un territoire où la pression foncière est forte, ce ne sera pas chose aisée.

L'**animation économique** de la Bretagne méritera d'être repensé. Le système actuel est fondamentalement centré à Rennes autour d'institutions régionales. Or l'exemple des 7 technopoles de Bretagne démontre une réelle capacité territoriale de portage d'ambitions économiques, ici largement orientée vers l'innovation. Le **rééquilibrage** vers les territoires devra donc être accéléré, sans abîmer ce qui est opérationnel.

Il est en effet crucial que chaque territoire, chaque pays conserve une activité de production qui maintienne un **emploi local**. Cette histoire bretonne a un avenir, et elle repose sur la conviction que nos créateurs ont pour beaucoup d'entre eux l'envie de développer « leur » territoire auquel ils sont très attachés. C'est bien sur un développement endogène que nous misons, ce qui nous éloigne bien volontiers des planifications du passé. Le Celib se voulait avant tout un lobby breton pour faire levier sur les autorités parisiennes, capter des financements, pour combler un retard de développement avéré à l'époque.



Un demi-siècle plus tard, les caisses de l'État sont vides, les aides européennes sont aspirées par des Régions bien plus fragiles que la nôtre et il n'est plus du tout question de retard de développement. Ce n'est donc pas à Paris que se joue l'avenir économique de la Bretagne, mais en Bretagne.

Notre Région n'a plus vocation à être le meilleur élève de la classe dans le hit-parade des régions mondialisées. Elle doit prioritairement satisfaire les besoins de notre population. Le champ des possibles est ici quasi illimité

Le champ alimentaire, nous l'avons évoqué.

Le champ industriel, avec l'idée d'une région qui innove en matière d'éco-construction, de déconstruction/dépollution de sites et de bâtiments, en matière de réparation navale. Bref, une région de l'économie circulaire, une région de la résilience industrielle.

Mais il faudra explorer le champ de **l'économie tertiaire**.

D'une part, la Bretagne est en pointe sur **l'économie des services numériques**. Ce secteur pourvoyeur de richesses est le fait, cas quasi unique, de villes moyennes bretonnes+ comme Lannion et Vannes. C'est une voie de développement à poursuivre.

D'autre part, les **services à la personne** doivent muter. Dans notre économie actuelle, ces services sont considérés comme ayant peu de valeurs, si bien que les salariés du secteur sont de manière structurelle précaires, et rendent de facto un service, à la fois essentiel, mais aussi abimé par des logiques de rentabilité ou de rationalité des soins. Les salariés sont précaires et les bénéficiaires le sont aussi. Ce n'est pas ainsi que l'on construit une cohésion sociale et une société fraternelle.

Le premier pas serait d'étendre la convention collective, non seulement aux entreprises du secteur tenus de la respecter, mais encore et surtout aux associations et collectivités locales qui rendent ces services. Pour cela, les logiques de tarification des départements devront évoluer et l'articulation public/privé devra elle aussi fondamentalement muter. Là encore, l'enjeu est celui de la **dignité des personnes**, travailleurs ou personnes fragiles et vulnérables, personnes âgées, malades, handicapés.

NOS PRIORITES POUR 2021-2027

- Relocaliser l'économie
 - Réorienter une part de l'agriculture bretonne pour nourrir les Bretons et répondre aux demandes en circuits courts, productions biologiques
 - Accompagner l'installation, en dehors des grands centres urbains, d'emplois qualifiés, facilités par les nouveaux outils numériques
 - Construire une nouvelle politique de la logistique, économe en énergie et facilitant la consommation de proximité : de la production au consommateur

- Diversifier les activités
 - Maintenir le % des emplois industriels, et l'équilibre des implantations industrielles sur toute la Bretagne en anticipant et accompagnant les mutations (agro-alimentaire, automobile, etc.)
 - Développer fortement les filières de la transition (ENR, éco-construction, mobilité durable...)
 - Accompagner la mutation des services d'emploi à la personne (qualification, qualité des emplois et des prestations, dignité des personnes, rémunérations)

